

Colette LANGLADE

*Dordogne (3^{ème} circonscription)
Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*

Deviens députée le 7 mars 2008 [J.O. du 8 mars 2008]

N'appartient à aucun groupe [J.O. du 8 mars 2008]

Adhère au groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche [J.O. du 22 mars 2008]

NOMINATION

Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [J.O. du 2 avril 2008]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

QUESTION AU GOUVERNEMENT

Prestations familiales. Allocation de rentrée scolaire. Montant, modulation [24 juin 2008] (p. 3718)

QUESTION ORALE SANS DÉBAT

n° 357, posée le 24 juin 2008. Transports ferroviaires. SNCF (J.O. Questions p. 5264). Appelée le 24 juin 2008. Fret (p. 3684)

DÉBATS

Projet de loi n° 842 de modernisation de l'économie

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [2 juin 2008] (p. 2735, 2765) ; [3 juin 2008] (p. 2843, 2863) ; [4 juin 2008] (p. 2904)

Son intervention (p. 2847)

Thèmes :

Commerce et artisanat : conditions de vente (p. 2848)

Commerce et artisanat : autorisations d'ouverture (p. 2848)

Consommation : recours collectifs de consommateurs (p. 2848)

Politique économique : inflation (p. 2847)

Projet de loi n° 1096 en faveur des revenus du travail

PREMIÈRE LECTURE

Discussion des articles [23 septembre 2008] (p. 4978) ; [24 septembre 2008] (p. 5043, 5063, 5093) [25 septembre 2008] (p. 5114)

Article 1er (crédit d'impôt au profit des entreprises concluant un accord d'intéressement – Versement d'une prime exceptionnelle d'intéressement)

Son intervention (p. 4982)